



Comité Départemental de Côte d'Or de Cyclotourisme

Compte rendu de la réunion du 1^{er} mars 2018

Présents :

Jacques ROUGET - Jean-Paul MARTINET - Jean-Pierre DORILLE (invité) - Christian DESBOIS - Éric VERET - Anne-Marie BOURDILLAT - Bernard BOURDILLAT - Martine THEVENARD - Jacques GILLES - Luc CHAUDRON - Pascal HUGUENOT - Yann LONJARET - Philippe CHUDZIAK

➤ Accueil de nouvel élu Pascal Huguenot

Pascal prendra en charge la Commission Séjours en remplacement de Jean-Pierre DORILLE.

➤ Retour sur l'AG du Codep

Jacques et les membres du Codep soulignent l'**excellent** accueil par le club des Cyclos Randonneurs Auxonnais, le président et l'ensemble de ses adhérents donnant l'image de personnes particulièrement dynamiques et très motivées.

Les témoignages de chacun expriment tous une opinion des plus positives. Yann, empêché ce jour-là, regrette fort de n'avoir pu être présent à notre AG.

Matinée des représentants des clubs :

Les informations sur les nouvelles licences, les assurances et les nouveaux documents pour l'organisation des manifestations ont répondu à l'attente des clubs.

Les ateliers ont été appréciés. De bonnes idées sont apparues. Voir compte rendu joint.

- Atelier "VTT" : questionnaire à préparer, destiné aux non-licenciés VTT participant à nos brevets (pour action : Bernard Bourdillat). Demander préalablement l'accord des organisateurs.
- Atelier "Baisse des effectifs" : les clubs doivent être plus visibles, notamment sur internet.
- Atelier "Jeunes" (de 11 à 18 ans) : ne faudrait-il pas préparer une convention de pré-accueil identique dans l'esprit à celle relative à l'accueil des adultes non-licenciés et contacter l'UFR-STAPS pour bénéficier d'encadrants jeunes ? Contacter les clubs pour évaluer le potentiel des volontaires pour encadrer les jeunes.

Nota : J.M. Brousse propose de faire une formation sur le site internet de la FFCT à tous les licenciés intéressés. Lui proposer des dates.



Organisation des manifestations

Présentation du nouveau document que le CoDep mettra à la disposition des clubs pour faciliter la partie administrative des déclarations de manifestations qui synthétise « *Le recensement des dispositions assurant la sécurité et la protection des participants et des tiers* » dès qu'il sera validé par la DDT.

➤ Organisation du bureau:

- Président : Jacques Rouget
- Vice-Président : Eric Veret
- Secrétaire : Jean Paul Martinet
- Secrétaire adjointe : Anne Marie Bourdillat
- Trésorier : Christian Desbois

Les commissions :

- Commission Communication : Eric Veret - Jean-Paul Martinet - Anne-Marie Bourdillat
- Commission VTT : Bernard Bourdillat - Yann Lonjaret - Luc Chaudron
- Commission Féminines : Martine Thévenard - Anne-Marie Bourdillat
- Commission Jeunes : Luc Chaudron - Philippe Chudziak - Jacques Gilles
- Commission Formation : Jacques Gilles - Pascal Huguenot
- Commission Statistiques : Anne-Marie Bourdillat
- Commission Sécurité : Eric Veret - Jean-Paul Martinet
- Commission Médicale : Yann Lonjaret
- Commission Sports adaptés : Martine Thévenard
- Commission Séjours : Pascal Huguenot

➤ Mission de chaque commission pour 2018 :

- ❖ **Formation** : organisation de 2 stages "animateur club" : 20/10/18 et 27/10/18 (lieu à déterminer).
- ❖ **VTT** : réunions prévues avec le Conseil Départemental et 3 Communautés de Communes (Covati, le Siplasud + Val-de-Saône) pour la création de nouveaux sentiers à inscrire au PDESI.
Audit et/ou balisage/entretien de 5 sentiers existants.
- ❖ **Féminines** : organisation du voyage itinérant (en Haute-Saône) les 31/08 - 01 et 02/09/18.
- ❖ **Jeunes** : prendre contact avec le Président du Club de Montbard concernant le Critérium du jeune cyclo (date proposée : 15/04/18).
- ❖ **Statistiques** : un nouveau tableau à remplir va être envoyé aux clubs.
- ❖ **Sécurité** : une réunion sera proposée en fin d'année.
- ❖ **Médicale** : une journée "santé et longues distances" sera proposée en fin d'année, avant Paris-Brest-Paris 2019.



❖ Handicap et sports adaptés : plusieurs propositions sont à l'étude.

❖ Séjours : organisation du séjour à Domme (Périgord) du 26 mai au 2 juin 2018.
Pour 2019, séjour prévu en Ardèche (à confirmer).

➤ **Concentration Codep du 23 septembre 2018**

Aura lieu à St-Usage. Chaque Commission sera impliquée et soumettra des propositions lors de la réunion Codep du 13/04/18.

➤ **Site internet**

Bernard Bourdillat rencontre Daniel Chambin (Chevigny) pour mettre au point le site internet du Codep.

➤ **Salon des seniors**

Le CoDep tiendra un stand au salon des seniors les 22 et 23 mars. Une plaquette avec les références de tous les clubs de Côte d'Or sera remise aux visiteurs.

Participeront : Jacques Rouget, Anne Marie et Bernard Bourdillat et Pascal Huguenot.

➤ **Dates à retenir** :

Calendrier des réunions CoDep :

13 avril ; 22 juin ; 14 septembre ; 9 novembre ; 14 décembre + 18 janvier 2019 (préparation AG 2018).

L'Assemblée Générale 2018 du CODEP est prévue le 2 février 2019 (à confirmer, lieu à déterminer).

Secrétaire - Secrétaire adjointe

Jean Paul Martinet - Anne Marie Bourdillat



Siège Social : Maison des Associations -Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs 21000 Dijon

Ateliers de réflexion : 3 thèmes proposés

❖ **Comment attirer les vététistes dans les clubs (à ce jour 90% de non licenciés participent à des brevets) ?**

- Lors des brevets, remettre un questionnaire aux participants demandant pourquoi ils ne sont pas licenciés et faire figurer sur le questionnaire les avantages de la licence.
- Organiser des sorties à thème (jonquilles, cabottes, vignes, etc)
- Faire de la pub auprès des vélocistes,
- Encadrer les sorties avec parcours pré-établis et les mettre sur le site internet du club

Nota : prévoir de sensibiliser les vététistes aux bonnes relations à entretenir avec les chasseurs pour faciliter la "cohabitation".

❖ **Baisse des effectifs : comment recréer une dynamique d'accueil dans les clubs (- 113 licenciés en 2017 vs 2016)**

- Essayer de conserver les effectifs
- Se faire connaître (les clubs pensent être connus) : utiliser les réseaux sociaux
- Valoriser le Vélo Assistance Electrique
- Promouvoir la gratuité de la 1ère licence (ou à 50 %)
- Afficher les circuits balades en mairie (pour les villages)
- Proposer 1 ou 2 fois par mois des circuits encadrés
- Valoriser les assurances "clubs"

❖ **Comment accueillir et encadrer des jeunes (de 11 à 18 ans) ?**

- Trouver des encadrants : problème de disponibilité...
- Trouver des structures
- Communiquer
- Mutualiser les efforts, les moyens techniques, etc. entre clubs (soumettre préalablement cette suggestion à la Commission Administrative et Juridique de la fédé (fusion de petits clubs)

